

France Télévisions : Après avoir demandé le licenciement de Zemmour, la CGT veut faire grève contre Marine Le Pen !

La CGT de France Télévisions lance un préavis de grève, de 17 heures à 17 heures 59 (!) le 19 mai prochain. S'agit-il, pour l'organisation syndicale, de défendre les intérêts des salariés ? Y a-t-il un plan de licenciement nécessitant une réaction ? S'agit-il d'une demande d'augmentation de salaire ? Un salarié est-il victime de persécutions de la part de sa hiérarchie ? Que nenni !

Les salariés de la centrale syndicale de Bernard Thibault – ou du moins les bureaucrates syndicaux qui parlent en leur nom – ont décidé que le nouveau magazine *“Des paroles et des actes”* ne devait, lors de sa première édition, inviter Marine Le Pen ! (1)

On se rappelle que cette organisation syndicale s'était déjà particulièrement distinguée, lors du procès d'Eric Zemmour, en osant demander le licenciement du journaliste, suite à la condamnation – amende avec sursis – qui avait suivi ses propos sur l'origine de la majorité des délinquants ! (2)

A présent, la CGT de France Télévisions se permet de vouloir faire pression sur la direction pour interdire d'antenne Marine Le Pen ! C'est une preuve de plus que la CGT de France Télévisions ne s'occupe pas des salariés, mais d'intérêts politiques.

Il serait intéressant d'analyser ce tract, Sur le fond, on trouve tous les clichés gauchistes : “stigmatisation des immigrés”, “mauvais signal”, “fond de commerce”, “bête immonde”, “vigilance citoyenne”, “idées nauséabondes”... Tous ces mots qui ne servent qu'à dénigrer sans prouver.

C'est à une véritable discrimination pour délit d'opinion à

laquelle se livrent ces pseudo-syndicalistes, qui pourraient d'ailleurs fort bien s'exposer à une plainte d'Eric Zemmour ou de Marine Le Pen. On peut d'autre part s'interroger sur la légalité d'un préavis de grève, où les raisons politiques se substituent aux raisons syndicales.

Par ces pratiques, ces pseudo-syndicalistes ne font que confirmer les propos que tenaient Jacques Philarchein, le 18 décembre dernier à Charenton, sur le fait que la majorité des organisations syndicales avaient été gangrénées par la culture gauchiste, qui n'a rien à voir avec les traditions du monde du travail.(3)

Faut-il rappeler qu'affolée par le fait que le secrétaire de la CGT des communaux de Nilvange, Fabien Engelmann, soit passé du NPA au Front national, la centrale dirigée par Bernard Thibault s'est lancée dans une véritable chasse aux sorcières contre toute présence de militant du Front national au sein de ses syndicats.

Au lieu d'accepter un débat sur le thème de la "préférence nationale", comme le font Jacques Philarchein ou Christine Tasin, les bureaucrates de Montreuil décident, de manière totalement arbitraire, en niant l'histoire, que celle-ci est incompatible avec les valeurs de la CGT. (4)

Alors que sondages après sondages, il s'avère que Marine Le Pen arrive largement en tête dans les intentions de vote des ouvriers, la CGT préfère perdre des troupes, et se couper davantage des travailleurs, que de s'interroger sur cette réalité. (5)

Il est intéressant de regarder quels sont les signataires de cet appel. Le premier s'appelle Marc Chauvelot. A une époque, outre sa complicité affichée avec le PDG, de Carolis, notamment quand il s'agissait de défendre la publicité sur le service public, il osait reprocher à la CGC de faire de la politique ! Autre exemple de connivence entre la CGT de France Télévisions et Carolis, celui-ci n'a pas hésité à affirmer que s'il avait été encore à la tête de France Télévisions, il aurait viré Zemmour ! C'est touchant une telle connivence entre une direction et une organisation syndicale qui prône la

lutte des classes ! (6)

Quant au troisième, Jean-François Tealdi, il n'hésitait pas à utiliser son mandat syndical, en 2009, pour appeler à voter Front de gauche ! (7)

Faut-il signaler que, contrairement à ce brillant exemple, Fabien Engelmann a toujours soigneusement séparé son engagement politique et syndical, et qu'il n'a jamais demandé le licenciement d'un salarié. Pourtant, aujourd'hui, c'est lui qui est viré de la CGT, et c'est toujours Tealdi qui, se croyant en Union soviétique sous le stalinisme, signe des préavis de grève, au nom de la CGT, parce que sa direction ose inviter, sur le service public, un leader politique qui ne lui plait pas.

Faut-il rappeler que la charte d'Amiens, rédigée en 1906, explique fort bien la nécessaire séparation du politique et du syndicat;

“Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors”.

Peut-on encore appeler du syndicalisme les méthodes des bureaucrates de la CGT de France Télévisions, et peut-on accepter de voir le service public pris en otage par les derniers staliniens de l'Europe de l'ouest ?

Paul Le Poulpe

(1) <http://imageshack.us/m/715/8793/cgto.jpg>

(2)

<http://ripostelaique.com/en-demandant-le-licenciement-deric-zemmour-jean-francois-tealdi-snj-cgt-fait-honte-a-toute-la-cgt.html>

(3)

<http://ripostelaique.com/Jacques-Philarchein-En-soutenant-l.html>

(4)

<http://ripostelaique.com/a-bout-d%e2%80%99arguments-contre-le-fn-la-cgt-oublie-la-proposition-salengro-de-1931-et-la-loi-herriot-du-10-aout-1932.html>

<http://christinetasin.over-blog.fr/article-lettre-ouverte-a-bernard-thibault-secetaire-de-la-cgt-70481982.html>

(5)

<http://ripostelaique.com/pourquoi-le-vote-ouvrier-va-de-plus-en-plus-vers-marine-le-pen.html>

(6)

<http://yves.loiseau.free.fr/blog/index.php?2008/03/12/96-de-carolis-et-la-cgt-france-3-s-embrassent-sur-la-bouche>

<http://www.youtube.com/watch?v=6drP09ByMJA>

(7)

http://www.frontdegauche.eu/index.php?option=com_content&view=article&catid=98%3Ails-soutiennent-le-front-de-gauche&id=410%3Ajean-francois-tealdi-grand-reporter-france-3-syndicaliste-audiovisuel-public&Itemid=115